

La **lettre d'information**
des **Conservatoires d'espaces naturels**
des **Hauts-de-France**

Décembre 2016 | N° 1





Dossier :

les Conservatoires d'espaces naturels

au service du développement des territoires



RNR des Marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert (62)

© Eric Dewever

Connectés à la vie locale, impliqués dans le développement des territoires, le Conservatoire d'espaces naturels du Nord-Pas-de-Calais et le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie sont des acteurs majeurs de notre région. Loin d'éloigner l'Homme de la Nature, ils pratiquent au contraire une vision intégrée de la préservation des espaces naturels...

Depuis la création des premiers Conservatoires d'espaces naturels il y a quarante ans, ceux-ci ont toujours su allier les quatre piliers de leur action (la connaissance scientifique, la maîtrise foncière ou d'usage, la gestion et la valorisation) à un mode d'action qui a fait leur succès : le consensus et la concertation. Une méthode qui garantit la pérennité des actions par l'appropriation par le plus grand nombre et à tous les niveaux de la société.

Au premier chef bien sûr, les communes et les communautés

de communes avec qui les deux Conservatoires d'espaces naturels ont su tisser des partenariats forts. Cela se concrétise par la gestion de nombreuses propriétés communales, mais le travail des Conservatoires va bien plus loin.

Par exemple, en Nord Pas-de-Calais, le Conservatoire a consacré, en 2016, 17 demi-journées à l'accompagnement de la construction de documents d'urbanismes en tout genre (PLU*, PLUI*, SCOT*) auprès des élus locaux ou en bout de chaîne en commission départementale de protection des

espaces naturels agricoles et forestiers. Car la planification territoriale fixe le devenir du foncier pour de nombreuses années. Y témoigner des fonctions fondamentales des espaces naturels, y compris sur les plans économiques et sociaux, est le rôle que s'est fixé le Conservatoire. La difficulté est souvent de regarder les enjeux avec recul, à l'échelle géographique pertinente, d'où l'intérêt des différents niveaux de planification et d'une connaissance profonde de son territoire.

PLU* : plan local d'urbanisme
PLUI* : plan local d'urbanisme intercommunal
SCOT* : schéma de cohérence territoriale

La gestion des espaces au service de tous

Dans un second temps, lorsque la commune ou la collectivité confie son site en gestion aux Conservatoires, le processus de discussion et d'appropriation ne fait que s'amplifier. Ainsi, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie met en place un comité de gestion pour chaque plan de gestion produit. La démarche est similaire côté Nord Pas-de-Calais...

Le comité de gestion réunit les propriétaires et le Conservatoire, mais aussi les locataires et les usagers, et toute autre personne jugée utile à l'orientation des actions de gestion. Il valide le plan de gestion, puis se réunit régulièrement afin d'étudier le résultat des actions menées et le programme des actions à venir. Il discute avec les acteurs locaux des objectifs de conservation et les invite ensuite à prendre leur part dans le développement des actions.

Régulièrement, les Conservatoires expérimentent d'autres formes de concertation et d'implication des acteurs locaux car ils sont convaincus de la nécessité de partager largement la volonté de préserver nos patrimoines naturels.

Agriculture, pêche ou chasse : les usagers comme partenaires

Ce regard général, prenant en compte tous les aspects d'un espace naturel, conduit les Conservatoires d'espaces naturels à travailler de près avec les usagers de la nature : agriculteurs, chasseurs, randonneurs, associations ou encore pêcheurs.

À titre d'exemple, la plupart des sites gérés par les Conservatoires d'espaces naturels au sein de la région Hauts-de-

France sont chassés. Ainsi, des liens étroits se sont établis au fil du temps avec les sociétés de chasse locales.

Acquis par le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas de Calais en 2013 à la Commune d'Anor (59) après réhabilitation par l'Établissement public foncier, le site de la Galoperie offre sur ses 47 hectares un panel de milieux très différents. Un plan de gestion a été élaboré pour la période 2014-2018 et les premières actions de restauration ont visé à remettre en place un pâturage sur près de 13 hectares dans le cadre d'un partenariat avec un jeune éleveur local disposant d'un cheptel bovin et ovin.

Autre opération de gestion de ce site d'exception : augmenter la naturalité du peuplement piscicole de l'étang où certaines espèces non indigènes ont été historiquement introduites et sont susceptibles de provoquer des perturbations (Silure glane). Un partenariat original a été mis en œuvre en 2015 avec la Fédération du Nord pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique pour une pêche durable en float-tube.

Enfin, afin de limiter les dégâts de sanglier sur les prairies du site, un partenariat a été proposé à la société de chasse locale, qui intervient depuis 2013 lors de trois jours de battues annuelles pour cette espèce. Bref une belle illustration de conciliation entre les enjeux du patrimoine naturel et les usages.

Un rôle majeur aussi dans l'insertion

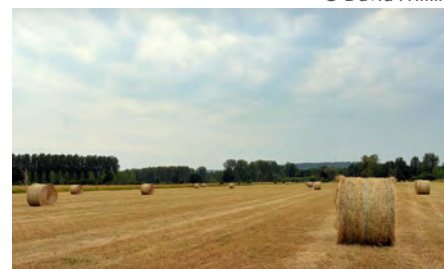
Avec les Conservatoires d'espaces naturels, la nature n'est donc pas sous cloche. Bien au contraire ! La nature a un rôle social, économique, touristique. Si l'action avec les usagers est importante, l'action en



© Eric Dewever



© David Frimin



© David Frimin



© David Frimin



© Ludvine Caron



© Rémy François



© Eric Dewever

termes d'insertion est tout aussi essentielle. Les deux Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France travaillent avec des lycées, des structures d'insertion.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et l'Institut Médico-Educatif d'Ailly-sur-Somme ont engagé un partenariat depuis 2006. Les enfants de l'IME viennent chaque semaine durant l'année scolaire effectuer de petites opérations de gestion (coupe de rejets, entretien de saules têtards etc) en Vallée d'Acon et sur le Marais de Tirancourt dans la vallée de la Somme. Les participants encadrés par leurs accompagnateurs habituels progressent à leur rythme. Le résultat en terme de rendement du chantier est secondaire, il s'agit d'abord de sensibiliser et de contribuer à l'apprentissage général des participants. *« Le retour sur ces chantiers est très positif, les enfants se sentent valorisés par ce travail qui contraste avec les activités habituelles de l'IME »*, confie Clémentine Coûteaux, Responsable départementale Somme au Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. En retour, le Conservatoire leur propose régulièrement des animations pour qu'ils comprennent les objectifs et enjeux du travail qu'ils réalisent sur les sites.

Autre exemple, sur un site plus industriel, celui des bassins de décantation de la sucrerie de Lillers, dans le Pas-de-Calais, « hot spot »

ornithologique. Le Conservatoire a su associer les besoins du groupe sucrier Tereos et celui du lycée forestier Notre-Dame-de-l'Assomption de Bavay, avec le soutien de l'ONF pour réaliser un projet de plantation encadré sur une semaine (5 hectares - 6000 plants) . Au menu : techniques de plantation, sensibilisation à la biodiversité et aux milieux naturels, visite de site industriel. Tout le monde est gagnant pour une meilleure appropriation des actions de gestion et un chantier concret pour la formation des étudiants.

Des partenariats aussi avec les entreprises

Engager un partenariat autour d'un dossier de compensation écologique épineux, c'est un peu comme rencontrer son ou sa futur(e) conjoint(e) autour d'un constat à l'amiable... Pas simple. C'est pourtant comme cela que naissent parfois des partenariats vertueux entre un Conservatoire d'espaces naturels et un industriel.

Au début des années 2000, le carrier Holcim (devenu Egiom depuis), doit compenser les impacts de son activité à Dannes et Camiers (62) avec un projet pérenne de restauration de milieux calcaires. Il fait alors confiance à l'expertise du Conservatoire d'espaces naturels du Nord Pas-de-Calais pour l'accompagner dans la mise en oeuvre de l'arrêté préfectoral.



© Richard Monnehay



© David Frimin



© Eric Dewever



© Vincent Mercier



© Gaëtan Rey

ZOOM SUR...



La collaboration entre le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et le lycée du Paraclet

Le lycée agricole du Paraclet et le Conservatoire de Picardie ont un partenariat depuis plus de 10 ans. En 2004, se concrétisait le projet de mise en place d'un atelier de vaches nantaises pâturant à l'année sur les sites naturels gérés par le Conservatoire. Cette démarche, toujours en œuvre, donne entière satisfaction aux deux partenaires. En effet, les vaches nantaises (vaches rustiques adaptées au pâturage en zones humides) permettent un entretien efficace de 5 marais gérés par le Conservatoire (marais situés autour d'Amiens en vallée de la Somme et de l'Avre). Le lycée, quant à lui, a mis en place, avec succès, une filière de valorisation de la viande, produite en bio, avec une vente directe à l'exploitation.

OLIVIER THIBAUT,
Directeur de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie



© Eric Legrand

Les Agences de l'eau sont des partenaires majeurs des Conservatoires d'espaces naturels. Dans l'Aisne, le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, dans l'Aisne et l'Oise, l'Agence de l'eau Seine-Normandie, financent chacune de nombreuses actions...

Pourquoi l'Agence de l'eau Artois-Picardie a choisi de travailler avec les deux Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France ?

« Dans la mise en œuvre de ses actions pour la protection de l'eau et des zones humides, nous avons besoin d'acteurs de terrain compétents, qui soient capables de gérer des sites et d'avoir une capacité de maîtrise d'ouvrage, ce que savent pleinement faire les Conservatoires. Ce partenariat est donc naturel et historique... Nous aimons aussi beaucoup la culture de concertation des Conservatoires d'espaces naturels et nous partageons la philosophie « Connaître, protéger, gérer, valoriser », cela illustre bien l'enchaînement logique des questions que l'on doit se poser et qui permettent des actions concrètes, c'est cela que nous voulons avant tout privilégier : les actions ! »

Ce sont certains points particuliers qui vous ont séduit ?

« Il y a de nombreux points forts qui nous apprécient chez les Conservatoires d'espaces naturels. D'abord la culture de la concertation, le fait que vous prenez en compte les usages, que vous travaillez avec le monde agricole c'est un point fort et spécifique des Conservatoires. De même que la capacité d'acquisition de terrains ou de travailler avec les acteurs qui le font... J'ajouterai bien sûr le travail dans le temps et dans la pérennité des actions indispensable pour nous. »

Beaucoup d'évolutions vont modifier le paysage dans les mois qui viennent. Les Conservatoires d'espaces naturels seront-ils concernés ?

« Nous souhaitons bien sûr accompagner les Conservatoires d'espaces naturels dans l'évolution réglementaire, sociétale et institutionnelle qui nous entoure. Nous avons besoins de relais comme les Conservatoires pour mettre en place nos actions. La loi biodiversité nous donne de nouvelles compétences sur la biodiversité terrestre, et dans la mise en œuvre des appels à projets, nous espérons pouvoir compter sur les Conservatoires d'espaces naturels dont c'est le cœur de métier ! »



Une nature pour tous les habitants des Hauts-de-France

© David Frimin

À force de dialogue, de coopération de terrain et d'ouverture d'esprit, le partenariat s'est fortement enrichi.

C'est ainsi qu'Eqiom confie volontiers désormais, des secteurs en fin d'exploitation, aux bons soins du Conservatoire et s'engage même dans des mesures de mécénat d'entreprise pour des projets plus larges de valorisation du territoire (ouverture au public, projet chemin de la craie etc).

Comme nous l'explique Sylvain Caudron, Responsable Environnement au sein d'Eqiom : « L'exploitation de carrières amène une transformation des milieux. Les partenariats durables, avec des experts locaux, capables de nous accompagner en matière de biodiversité, nous aident à rendre ces transformations positives. Ces partenariats doivent être menés dans la durée, en toute confiance et convivialité. Depuis 15 ans, nous travaillons avec le Conservatoire d'espaces naturels du Nord-Pas-de-Calais. Nous apprécions, en plus de son expertise, son pragmatisme, son choix des priorités et son ouverture d'esprit pour travailler à la mise en valeur des patrimoines avec d'autres partenaires. Ensemble nous menons depuis quelques années l'expérience « Chemin de la Craie » entre nos deux cimenteries de Lumbres et Dannes. »

Favoriser l'excellence et l'innovation

Ce partenariat avec le monde de l'entreprise est aussi important dans les travaux de gestion. Les Conservatoires d'espaces naturels réalisent chaque année des travaux pour des centaines de milliers d'euros qui profitent à des entreprises locales.

Les besoins spécifiques de gestion sur certains sites comme les zones humides permettent aussi de développer des innovations par les entreprises qui pourront ensuite se positionner sur de nouveaux marchés. Car ces milieux d'une grande richesse écologique sont pour autant très fragiles et restent très sensibles à toute perturbation. Ainsi, lors de la mise en œuvre de travaux de génie-écologique il n'est pas toujours facile d'intervenir du fait de la fragilité du sol.

C'est ainsi qu'afin d'optimiser la gestion sur ces zones humides le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a développé dans l'Aisne avec des entreprises locales (Établissements Darquennes puis Arc-en-Ciel Paysage) des engins capables d'intervenir sur des zones humides tout en limitant les impacts sur ces dernières. Depuis maintenant plus de dix ans plusieurs machines ont été conçues comme

par exemple un chenillard capable de faucher ou de rogner des souches, une presse agricole chenillée ou encore une remorque forestière chenillée.

Ce partenariat « gagnant-gagnant » entre le Conservatoire et ces entreprises a permis à ces dernières de répondre à des problématiques de gestion tout en innovant et développant du matériel spécifique leur permettant de mettre en avant leurs compétences et leur expérience. Ces entreprises ont ainsi pu répondre à d'autres sollicitations et développer ainsi leur activité.

La nature, un atout touristique pour la région Hauts-de-France

Enfin l'implication des Conservatoires d'espaces naturels dans les territoires passe par l'ouverture au public des sites et la valorisation écotouristique. Les deux Conservatoires des Hauts-de-France proposent ainsi un réseau d'espaces naturels exceptionnels ouverts au public qui change l'image de notre région, permettent une attractivité touristique renforcée et participe à la fierté des habitants à vivre dans leur territoire.

Dans le Nord et le Pas de Calais, le Conservatoire a déjà aménagé 46 sites sur les 104 sur lesquels il intervient et qui présentent un intérêt

pour l'ouverture au public (hors sites protégés pour les chauves-souris ou sites industriels et privés) avec des sentiers ou des équipements particuliers. Tout en garantissant l'intégrité de la préservation des sites et son respect, ont pu être développés pistes VTT ou équestre, sentiers balisés, zones de pique-nique, observatoires ou panneaux d'information.

Même chose sur le réseau de sites préservés par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. Point d'orgue cette année, la publication d'un guide de balades gratuit et diffusé par exemple dans les offices de tourisme qui reprend une cinquantaine d'idées de promenades touristiques sur les sites gérés dans l'Aisne, l'Oise et la Somme. Cette ouverture au public passe aussi par l'organisation de nombreuses animations nature (voir page 11).

En 2015, ce sont plus de 6000 personnes qui ont profité des 180 sorties nature organisées dans les Hauts-de-France, sans compter les 4000 élèves sensibilisés lors d'animations scolaires.

Bien plus que des gestionnaires de sites naturels, les Conservatoires d'espaces naturels sont décidément des acteurs incontournables de notre nouvelle région, au service de tous ses habitants !



© David Frimin



© Eric Dewever



© Eric Dewever



© Samuel Dhier



© Eric Dewever

ZOOM SUR...



La RNR de la Forteresse de Mimoyecques : un site alliant patrimoines historique et naturel

La Forteresse de Mimoyecques est un site souterrain, témoignage de la Seconde Guerre mondiale, un lieu de mémoire transformé en musée qui accueille 10 000 visiteurs/an ; elle est également le plus grand gîte d'hibernation pour les chauves-souris en Nord-Pas-de-Calais et un pan du patrimoine géologique national. Tout est donc lié à Mimoyecques, jusqu'aux végétations patrimoniales qui se développent dans les souterrains grâce à la lumière des néons ! Depuis 2008, la Forteresse de Mimoyecques appartient au Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais qui en assure la gestion. L'accueil du public et la valorisation touristique sont confiés par convention à la Communauté de communes de la Terre des 2 Caps et à la Commune de Landrethun-le-Nord. L'expertise historique est, elle, assumée par l'établissement public de coopération culturelle – La Coupole. La réserve naturelle régionale a été créée en 2012 et le classement comme Monument historique engagé en 2006 devrait aboutir prochainement.